

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Nitrite LR
- **Code du produit:** 31538225.X (X = A à D)

- **1.2 Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau

- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur :**
CIFEC
12 bis rue du Cdt Pilot 92200 NEUILLY S/SEINE FRANCE
Tél.: (33) 1 46.40.49.49 Fax : (33) 1 46.40.00.87
- **Service chargé des renseignements :**
e-mail: info@cifec.fr
Département "sécurité des produits"
- **Contact pour les informations techniques:**
Service Technique
e-mail: info@cifec.fr

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre Anti - Poison, France e-mail : cap.paris@lrp.aphpa.fr
Permanence Médicale téléphonique Tél. (33) 01 4005 4848 Fax. (33) 01 4005 4193

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hydrogénosulfate de sodium
acide sulfanilique
- **Mentions de danger**
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P261 Éviter de respirer les poussières.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un médecin.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· **2.3 Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance PBT/vPVB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7681-38-1 EINECS: 231-665-7 Numéro index: 016-046-00-X	hydrogénosulfate de sodium ☞ Eye Dam. 1, H318	10-20%
CAS: 121-57-3 EINECS: 204-482-5 Numéro index: 612-014-00-X	acide sulfanilique ☞ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	1-≤2,5%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

· **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).
Envoyer immédiatement chercher un médecin

· **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

brûlures
irritation
manifestations allergiques
après inhalation:
irritations des muqueuses
dyspnée
en cas d'ingestion:
état maladif
vomissement
diarrhée
spasmes

Risques:

risque d'oedème pulmonaire
risque de sensibilisation de le peau

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas combustible
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz hydrochlorique (HCl)
Oxydes de soufre (SOx)
Azote oxydes (NOx)
Oxyde de sodium
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- **Mesures d'hygiène :**
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- **Classe de stockage :** 13
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Protéger contre les effets de la lumière
Stocker à sec
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
Le produit est hygroscopique
- **Température de stockage recommandée :** 20 °C +/- 5 °C (environ 68°F)

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 3)

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Procédures recommandées de contrôle:**
Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Mesures d'ordre technique:**
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Protection respiratoire :**
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P2
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale :** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme / État physique :	Tablettes
Couleur :	blanc

- | | |
|---|--|
| · Odeur : | inodore |
| · Seuil olfactif: | Non applicable. |
| · valeur du pH (12,4 g/l) à 20 °C: | 1,8 |
| · Point de fusion/point de congélation : | Non déterminé |
| · Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : | Non déterminé |
| · Point d'éclair : | Non applicable. |
| · Inflammabilité (solide, gaz) : | Ce produit n'est pas inflammable. |
| · Température de décomposition : | Non déterminé. |
| · Température d'auto-inflammabilité : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Propriétés explosives : | Le produit n'est pas explosif. |
| · Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion : | |
| inférieure : | Non applicable. |
| supérieure : | Non applicable. |
| · Propriétés comburantes: | Non |

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 4)

· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité :	Non déterminé.
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s): l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable.
· Viscosité :	Non applicable.
· Teneur en solvants : solvants organiques	0,0 %
Teneur en substances solides :	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir section 10.3
- **10.2 Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Solution aqueuse réagit avec les métaux
Dans une solution aqueuse, dégagement de l'hydrogène au contact de métaux
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
--> Dégagement de forte chaleur
Un acide se forme au contact de l'eau ou de l'alcool
- **10.4 Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **10.5 Matières incompatibles:** métaux
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium		
Oral	LD50	2490 mg/kg (rat) (IUCLID)
Dermique	LD50.	> 2000 mg/kg (rabbit)
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
Oral	LD50	12300 mg/kg (rat) (IUCLID)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :**
Provoque des lésions oculaires graves.
Danger d'opacification de la cornée.

· Informations sur les composants :

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : fortes irritation)
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : irritation légère) (IUCLID)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: irritation) (IUCLID)

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation :**
Peut provoquer une allergie cutanée.

· Informations sur les composants :		
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : positif)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :		
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
OECD 471	(négatif)	(NTP, Salmonella typhimurium)

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

Ce qui suit s'applique aux amines aromatiques en général: effet systémique - méthémoglobinémie avec céphalées troubles du rythme cardiaque, baisse de pression artérielle, dyspnée, spasme, principal symptôme: cyanose (coloration bleue du sang)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique :		
CAS: 7681-38-1 hydrogénéosulfate de sodium		
EC50	190 mg/l/48h (Daphnia magna)	(IUCLID)
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
EC50	85,7 mg/l/48h (Daphnia magna)	(IUCLID)
IC50	91 mg/l/72h (Desmodesmus subspicatus)	(IUCLID)
LC50	100,4 mg/l/96h (Pimephales promelas)	(IUCLID)

- **Toxicité sur les bactéries:**

sulfate toxique > 2,5 g/l

· Autres indications :		
Toxique chez les poissons:		
sulfate > 7 g/l		

· 12.2 Persistance et dégradabilité		
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
OECD 301 B	31% / 28d (.)	(CO2 Evolution Test)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation		
Pow = coefficient de partage octanol/eau		
log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.		
CAS: 121-57-3 acide sulfanilique		
log Pow	-2,16 (.)	

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.		
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB		
Le mélange ne contient aucune substance PBT/vPVB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).		

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 6)

· 12.6 Autres effets néfastes

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

· Pollution des eaux :

Mélange (réglementation allemande, Classification propre):

Catégorie de pollution des eaux 2: polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

· Catalogue européen des déchets

16 05 06*	produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
-----------	--

· Emballages non nettoyés :

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· **ADR,RID, ADN, IMDG, IATA** néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR,RID, ADN, IMDG, IATA** néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR,RID, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR,RID, IMDG, IATA** néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux :

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2012/18/UE (SEVESO III):

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2016

Numéro de version 3

Révision: 14.07.2016

Nom du produit: Nitrite LR

(suite de la page 7)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Remarques pour formation.**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

- **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
STOT: specific target organ toxicity
SE: single exposure
RE: repeated exposure
EC50: half maximal effective concentration
IC50: half maximal inhibitory concentration
NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
SVHC: Substances of Very High Concern
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

- **Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.
IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

FR